
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 8 septembre 2026 à 20 h, à la salle du conseil du centre communautaire et culturel, au 891, boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Mercier, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure #2026-15 : agrandissement d'une habitation résidentielle isolée.

- Permettre une marge latérale de 1,26 mètre pour l'agrandissement projeté, alors que la grille de zonage H01-448 exige une marge latérale minimale de 1,5 mètre en présence d'ouvertures (portes et fenêtres), conformément à l'article 12.3.1 du Règlement de zonage no 2022-1009.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ou lors de la diffusion en direct de la séance sur la page Facebook de la Ville.

Donné à Mercier, ce 21 août 2026



Denis Ferland, avocat

Greffier